

# Agriculture : remettre la justice à l'endroit !

**D**ernièrement s'est déroulé l'événement annuel de rencontre des producteurs/agriculteurs/distributeurs bio/régénératifs Wallons.

Un chiffre choquant en est ressorti, sur 2€ consommés par un client dans un magasin, environ 0,25€ revient à l'agriculteur "responsable". Les prix du bio ont augmenté au cours des quatre dernières années alors que le prix du conventionnel a baissé. C'est évidemment interpellant quand on sait que le pouvoir d'achat est un enjeu majeur. Cela signifie que, pour une partie des produits, ils deviennent de moins en moins accessibles à tout un chacun.

## Le moment d'une réflexion de fond

La terre n'a pas crié. Elle n'a jamais crié. Elle s'est tue. Elle a absorbé. Elle a encaissé les pulvérisations invisibles, les promesses chimiques, les pluies fines de molécules savantes. Elle a tout pris, comme prennent les corps fatigués : en silence.

On nous avait dit que c'était le progrès. Que les récoltes seraient meilleures, les champs plus propres. "Propres" : le mot était déjà un mensonge. Car pour qu'un champ soit dit propre, il fallait qu'il soit vide. Vide d'herbes, vide d'insectes, vide de cette vie minuscule qui tisse l'équilibre et que l'œil pressé ne voit pas. On a confondu la propreté avec la stérilité, la productivité avec la domination.

Aujourd'hui, la terre rend ce qu'on lui a donné. Elle rend les nitrates et les PFAS dans notre eau. Elle rend les résidus dans le pain quotidien. Elle rend les perturbateurs endocriniens dans notre sang. Les scandales éclatent, se succèdent, s'empilent. Les mots deviennent techniques pour mieux diluer la responsabilité : "substances actives", "limites maximales", "seuils réglementaires". Comme si le langage pouvait servir de filtre.

## Et pourtant, qui paie ?

On pourrait croire que ceux qui ont saturé les sols de pesticides, qui ont labouré jusqu'à l'os, qui ont fait du champ une usine horizontale, seraient appelés à réparer. Mais non. Le paradoxe est plus cruel : ce sont ceux qui tentent de faire autrement qui supportent la charge la plus lourde. Ceux qui renoncent aux traitements "faciles", qui restaurent les haies, qui laissent vivre la terre, qui acceptent des rendements plus incertains pour préserver

l'humus. Ce sont eux que l'on accable de formulaires, de contrôles, de certifications coûteuses.

Le producteur respectueux du sol est surveillé, inspecté, audité. Il doit prouver qu'il n'empoisonne pas. Il doit prouver qu'il n'abuse pas. Il doit prouver qu'il ne ment pas. Pendant ce temps, celui qui continue à traiter dans les clous réglementaires, à utiliser des substances dont la dangerosité n'apparaît peut-être que dans dix ans, bénéficie d'un système qui considère l'usage de la chimie comme la norme, et la prudence comme l'exception.

Car la pollution des sols n'est pas une abstraction. Elle est une dette. Une dette accumulée sur des décennies de pratiques intensives. Une dette contractée au nom de la compétitivité, de l'exportation, de la rentabilité immédiate. Une dette que l'on transmet, comme on transmet un champ, mais sans l'avouer.

Si la collectivité doit financer la dépollution des nappes, la surveillance sanitaire, la recherche sur les cancers agricoles, alors la question est simple : pourquoi la facture serait-elle partagée indistinctement ? Pourquoi le producteur qui a choisi des pratiques respectueuses — rotations longues, absence de pesticides de synthèse, couverture des sols — devrait-il contribuer, par ses impôts et ses charges, à réparer les dégâts d'un modèle qu'il a précisément refusé ?

## Toute dette appelle un débiteur

Le principe devrait être limpide : le pollueur paie. Non comme punition, mais comme responsabilité. Non comme vengeance, mais comme cohérence. Celui qui altère le bien commun — l'eau, le sol, la biodiversité — doit intégrer ce coût dans son modèle économique. Sinon, le prix affiché sur l'étiquette est un mensonge. Il ne dit pas la vérité du produit ; il en masque les conséquences.

